



*POLITIQUE DE*

*MORA*

*EN FAVEUR DU*

*GLOBAL COMPACT*



Communication sur le Progrès pour l'année 2005 - 2006



## GLOBAL COMPACT, MORA en fait son engagement



MORA soutient les dix principes du Global Compact relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail et à la protection de l'environnement.

Par cette communication, nous exprimons notre intention de soutenir et de promouvoir ces principes dans notre sphère d'influence.

Nous nous engageons à intégrer le Global Compact et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre compagnie et à faire une déclaration claire de cet engagement - à la fois à nos employés, nos partenaires et au public.

Nous appuyons la responsabilité publique et la transparence et rendrons compte publiquement des progrès réalisés.

Jean-Pierre LACROIX  
Président

# GLOBAL COMPACT, MORA l'intègre au quotidien

## Présentation brève de MORA

---

### Son métier

---

Spécialiste de fabrication de pièces injectées plastiques techniques et de moules de petites et moyennes dimensions. MORA réussit en technicité là où 90 % des injecteurs échouent.



MORA n'est pas un fabricant de pièces simples.



---

### Ses secteurs d'activités

---

Automobile, bâtiment, électronique, électroménager, loisirs, médical....



---

### Sa stratégie

---

- assurer le développement des pièces du client dès la formulation du projet : équipes techniques polyvalentes capables de s'intégrer dans les équipes développement du client et de proposer la réalisation de sous-ensembles.
- présence internationale assurée
- rationaliser les coûts et le service grâce à une organisation performante imposée dans chaque site s'appuyant sur les moyens moderne en informatique et en communication.
- pousser MORA vers le plus technique

---

### Ses savoir-faire

---

Surmoulage, bi-matière, pièces d'aspect, assemblage et décoration, salles blanches classes 10 000 et 100 000.



## Exemple d'application des principes dans la politique de MORA



### ACTIONS

MORA, de par certains de ses fournisseurs étrangers, notamment dans des pays low-cost, veille à la bonne application de ce principe en auditant sur place les conditions de travail des différents sous contractants concernés. Cet audit est réalisé par le service achat et/ou qualité au sein de la société concernée par des personnes habilitées et formées selon les référentiels ISO en vigueur chez MORA. Un suivi est ensuite réalisé au minimum une fois par an ou de façon plus rapprochée suivant la demande de l'acheteur concerné.

Au même titre que la qualité, le délai et le coût qui sont des éléments importants dans le choix d'un fournisseur, MORA s'oblige à tenir compte de ce principe de Global Compact dans l'établissement de son panel.

### RESULTATS

- 100 % du panel fournisseurs retenu par MORA et/ou imposé par ses clients est en adéquation avec ces principes.

### *CONTACT*

Pierre ROLLET, Directeur Achats

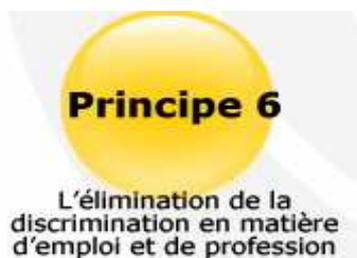
[pierre.rollet@mora-int.com](mailto:pierre.rollet@mora-int.com)

T° +33 (0)4 74 02 41 00 / Fax +33 (0)4 74 02 41 40

Le Lozet 69870 Chambost-Allières – France

*MOTS CLES* : Travail des enfants, Droits de l'enfance, travail forcé

## Exemple d'application des principes dans la politique de MORA



### ACTIONS

L'origine de MORA étant l'industrie de fabrication d'outillages métalliques, métier à dominance masculine, MORA s'engage depuis une dizaine d'année pour tout recrutement externe ou interne à ne pas tenir compte d'éléments discriminatoires tels que le sexe, la nationalité, la religion...

L'analyse de tous profils se fait sur les seuls arguments des compétences, de l'expérience et de la personnalité dans le cadre des différentes tâches qui incomberont à son collaborateur.

Dans le cadre de son développement à l'international, MORA s'engage à étudier toutes candidatures des personnes locales au même titre que des personnes souhaitant s'expatrier de France en ne retenant comme seul argumentaire l'intégration face aux organismes et contextes locaux.

### RESULTATS

- Harmonisation annuelle des taux horaires à coefficient égal entre hommes et femmes ;
- Nombre régulièrement en hausse de femmes cadres en comparaison avec le nombre d'hommes ;
- Recrutement de personnes locales sans distinction de sexe au niveau des postes d'encadrement pour les nouvelles usines en Roumanie et au Portugal et expatriation de personnel français pour formation technique de la main d'œuvre locale non qualifiée.
- Recrutement de personnel étranger au sein du service technique centralisé en France (bureau d'études, chefs de projets, ...)

### *CONTACT*

Yves CLAIR, Directeur Administratif et Financier

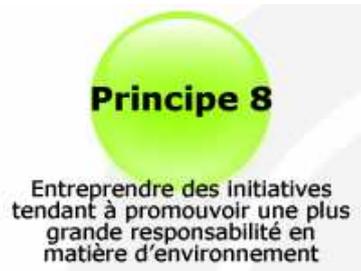
[yves.clair@mora-int.com](mailto:yves.clair@mora-int.com)

T° +33 (0)4 74 03 19 60 - Fax +33 (0)4 74 03 19 66

Z.A. Le Charbonnier 69870 Lamure sur Azergues – France

*MOTS CLES* : Emploi, égalité, discrimination

## Exemple d'application des principes dans la politique de MORA



### ACTIONS

MORA, entreprise citoyenne, a intégré la protection de l'environnement dans ses activités industrielles. Au-delà des exigences légales et des demandes de ses clients (ISO TS 16949 pour ses usines en France et à l'étranger), MORA a engagé une démarche de management de l'environnement par un processus d'amélioration continue et une implication constante de l'ensemble de ses collaborateurs (formations, recyclage, intervenants extérieurs).

Des actions sont réalisées chaque année dans les domaines de la maîtrise des risques incendie, de la gestion des déchets, de la réduction de la consommation d'énergie, de la conformité à la réglementation...

Cette responsabilité en matière d'environnement est active au niveau des centres de production mais aussi au niveau

du centre de développement par le choix de matériaux recyclables et des différents centres administratifs par l'optimisation des déchets qui y sont liés.

### RESULTATS

- tri sélectif de tous les déchets et traitement dans des filières agréées,
- mise sur rétention des produits susceptibles de polluer l'environnement par déversement,
- remplacement des produits à risque (aérosols, acides, ...) par des produits conformes,
- intégration des exigences de conformité réglementaires environnementales dans le choix des matières premières,
- conditionnement en emballages recyclables

### CONTACT

Philippe DEMEESTER, Directeur Industriel

[philippe.demeester@mora-int.com](mailto:philippe.demeester@mora-int.com)

T° +33 (0)4 74 02 41 00 / Fax +33 (0)4 74 02 41 40

Le Lozet 69870 Chambost-Allières – France

**MOTS CLES** : Déchets, environnement, recyclage